Opti'traite®

Le contrôle technique régulier des installations de traite

Le bon fonctionnement du matériel de traite est une condition indispensable pour obtenir un lait de qualité et préserver la santé des animaux laitiers.

Le CROCIT des Hauts-de-France, a pour mission de coordonner, et d'animer, le dispositif « contrôle machine a traire » sur les 5 départements.
Sous l'égide du COFIT (structure garante du bon fonctionnement du dispositif au niveau national), une méthodologie de travail commune a été développée, avec des outils officiels et reconnus.

- **Un contrôle technique** régulier pour s'assurer du montage, de l'état, et du bon fonctionnement de son installation de traite.
- **Une méthode mise en oeuvre selon un protocole normalisé** (basé sur les normes NF ISO), prenant en compte les avancées technologiques les plus récentes et s'appliquant à tout type d'installation : du pot trayeur au robot au traite, quel que soit l'espèce laitière.
- **Une vérification** comprenant un examen visuel, et des mesures réalisées sur les niveaux de vide et la régulation, la réserve réelle, les débits de pompes à vide, les faisceaux trayeurs, la pulsation, sans oublier la recherche des fuites et la mesure de la capacité du lactoduc.

Dans quel cadre l'Opti'traite® est obligatoire ?

- Adhésion à la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage - *Objectif : 12 mois (+/- 3 mois)*
- Adhésion au Code Mutuel des Bonnes Pratiques en Elevage Caprin - *Objectif : 15 mois*
- Conditionnalité des aides PAC. - *Obligation : 18 mois*

Qui peut réaliser un Opti'traite® ?

Un agent faisant partie d'une entreprise agréée par le CROCIT, ayant validé en amont une formation théorique et pratique. Chaque année, il suit une formation de perfectionnement, tandis que les appareils qu'il utilise sont vérifiés au banc régional, situé au lycée agricole de Radinghem.

Et en 2020 ?

- **2411 machines vérifiées** chez 2317 éleveurs en Hauts-de-France
- **37% des machines sans aucun défaut** lors de l'état des lieux sur les 6 éléments principaux

Une machine à traire fonctionne plus de 1000 h par an ! Des dysfonctionnements peuvent apparaître, favorisés par l'usure des composants et l'altération inévitable des réglages. Outre le désagrément des pannes, la dégradation des performances de l'installation impactera l'état sanitaire des vaches et la qualité du lait. D'où l'importance de faire vérifier sa machine !

Pour aller plus loin :

D'autres vérifications des installations de traite ont été développés par le COFIT :

- **Le Net'traite®** : Le contrôle du nettoyage de l'installation de traite.
- **Le Dépos'traite®** : La vérification des déposes automatiques.
- **Le Certi'traite®*** : Le contrôle de conformité lors de la mise en route d'une installation de traite neuve, d'occasion, ou rénovée. Doit être obligatoirement proposé par les concessionnaires.

**** Une installation est considérée comme rénovée si au moins 5 des 8 éléments suivants sont modifiés :*** *Pompe à vide - Régulation - Canalisation à air - Chambre de réception - Faisceaux trayeurs - Pulsateurs - Déposes automatiques - Lactoduc.*

Participation du CRIEL :

Le Criel est un partenaire privilégié du CROCIT. Grâce à la subvention accordée, le coût de l'encadrement du dispositif reste limité. Les tarifs des contrôles restent stables depuis des années.

Entreprises reconnues par le CROCIT Hauts-de-France.
Pour le contrôle Opti'traite® des machines à traire.

Nord - Pas de Calais

Maître d'œuvre : CHAMBRE D'AGRICULTURE
56 Avenue Roger Salengro - 62051 Saint Laurent-Blangy Cedex
Tel : 03.21.60.57.56
Courriel : alexandre.marien@npdc.chambagri.fr
C

Concessionnaires

GODEFROY SERVICE N	Chemin de Rameries 59730 Solesmes	03.27.37.73.77
CATTEAU (Sarl) D/N	444 Route de Caestre 59190 Borre	03.28.41.89.05
SAS MAES (Ets) D/N	Machines Agricoles 44 Rue d'Aire 59189 Thiennes	03.28.43.61.61
NOTTEAU (Sarl) N	ZA 2 Val de Deule 59890 Quesnoy /Deule	03.20.68.16.87
PEVEL AGRI	53 Rue Jules Guesde 59199 Hergnies	03.27.32.45.75
ASD AGRI LELY CENTER	893 Avenue des deux vallées 59554 Raillencourt-Sainte-Olle	03.21.47.29.22

Organisations Professionnelles Agricoles

AVENIR CONSEIL ELEVAGE D/N	5 Avenue François Mitterrand CS 50341 59400 Cambrai	03.27.72.66.66

Concessionnaires

FLAMENT ELEVAGE (Ets) D	8 Ter Avenue du Général Leclerc BP24 62170 Montreuil/Mer	03.21.81.00.93
GUILBERT (Ets)	Rue des Monts Baudins 62240 Quesques	03.21.32.33.11
LORGNIER (Ets)	359 Rue l'Abbé Pruvost 62850 Licques	03.21.35.00.10
MACOBA (Sarl) D/N	2 Rue de Beaurainville 62990 Hesmond	03.21.86.40.09
MONTUY TECHNIC ELEVAGE (Sarl)	14 Rue du Pont Gavel 62560 Thiembronne	03.21.39.53.88
TECHNORLAIT	79 Route de Béthune 62223 Sainte Catherine	03.21.51.31.60
ASD AGRI LELY CENTER	Parc d'Activités des Hauts Monts 62650 Maninghem au Mont	03.21.47.29.22
CATTEAU (Sarl) D/N	345 Rue de la Vallée 62130 Gauchin Verloingt	09.75.19.65.63

Organisations Professionnelles Agricoles

ADPL D/N	54 Avenue Roger Salengro 62051 St Laurent Blangy	03.21.60.57.23
OXYGEN LABORATOIRES D'ANALYSES D	ZA Le Brunehaut 840 rue Curie 62161 Maroeuil	03.21.15.24.50

Aisne

Maître d'œuvre : AVENIR CONSEIL ELEVAGE
5 Avenue François Mitterrand - 59400 Cambrai
Tel : 03.27.72.66.66
Courriel : lhedon@a-cel.fr
C

Concessionnaires

SAS CAULLERY (Ets)	2 Rue de Paris 02260 Clairfontaine	03.23.97.27.12
PM-PRO SAS	29 Chemin Bonot 02120 Villers Les Guise	03.23.60.21.37
GUERNUT (Ets)	Route de Marly 02260 St-Algis	03.23.97.41.45
FRANJUS SERGE D	Les Bovettes 02000 Pargny Filain	03.23.21.60.77
SARL HVM MULTI-SERVICES	1 Place des Marronniers 02120 Chigny	06 32 46 83 40
SFE (LASSERRE)	39 Rue de Croisette 02130 Beuvardes	03.23.71.10.06

Organisations Professionnelles Agricoles

AVENIR CONSEIL ELEVAGE D/N	5 Avenue François Mitterrand CS 50341 59400 Cambrai	03.27.72.66.66

Oise

Maître d'œuvre : CHAMBRE D'AGRICULTURE
19 bis Rue Alexandre Dumas - 80096 Amiens Cedex
Tel : 06.04.67.37.62
Courriel : a.lefevre@somme.chambagri.fr
C

Organisations Professionnelles Agricoles

CHAMBRE D'AGRICULTURE D/N	19 bis Rue A. Dumas 80096 Amiens Cedex	03.22.33.69.00
AVENIR CONSEIL ELEVAGE D/N	5 Avenue François Mitterrand CS 50341 9400 Cambrai	03.27.72.66.66

Somme

Maître d'œuvre : CHAMBRE D'AGRICULTURE
19 bis Rue Alexandre Dumas - 80096 Amiens Cedex
Tel : 06.04.67.37.62
Courriel : a.lefevre@somme.chambagri.fr
C

DEHAN (Ets) D/N	181 Rue de la Vallée 80430 Riviere	03.22.25.90.63
DLS ELEVAGE (Sarl)	ZA La Couture 80260 Poulainville	03.22.44.85.98

Organisations Professionnelles Agricoles

CHAMBRE D'AGRICULTURE D/N	19 bis Rue A. Dumas 80096 Amiens Cedex	03.22.33.69.00
AVENIR CONSEIL ELEVAGE D/N	5 avenue François Mitterrand CS 50341 59400 Cambrai	03.27.72.66.66

Entreprises agréees CROCIT (Hors Zone à proximité + Belgique)

BELLAY (Ets) D	2 Rue Saint Simon 76440 Grumesnil	02.35.90.67.07
LIEUBRAY (Ets) D/N	ZA des Cateliers Route de Rocquemont 76750 Buchy	02.35.32.51.52
TECHNITRAITE FROID (Sarl)	27260 La Chapelle Bayvel	02.32.41.20.56
CAULLERY ARDENNES SERVICES	12 Route Nationale 43 08260 Auvillers les forges	03.24.54.32.11
LIMKO SA	136 Chaussée d'Asse stwg 7850 Edingen - Enghien (B)	00.32.23.95.85.00
DANNEELS MELKETECHNIEK	A. Porreyestraat 16 8908 Vlamertinge (B)	00.32.479.260.334
LOUVIEAUX ET FILS (SPRL)	Chaussée de Bruxelles 15 A 7903 Chapelle A Oie (B)	00.32.69.66.21.23
BASTIEN (SPRL)	Chaussée de Grammont 36 7822 Ghislenghien (B)	00.32.68.55.15 .33

C Organismes agréés pour la certification à la mise en route de l'installation (audit complet) : CERTI'traite®

D Entreprises agréées pour le contrôle des déposes automatiques : DEPOS'traite®

N Entreprises agréées pour le contôle du nettoyage : NET'traite®

Participation du CRIEL :

Le Criel est un partenaire privilégié du CROCIT. Grâce à la subvention accordée, le coût de l'encadrement du dispositif reste limité. Les tarifs des contrôles restent stables depuis des années.

Criel
Nord Picardie Ardenne